



**APPEL A PROJET
RESIDENCE DE TERRITOIRE
RESIDENCE ARTISTIQUE EN MILIEU RURAL
Septembre à Décembre 2019**

**Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux
Tarn – Occitanie**

(date limite de réponse 4 octobre 2019 à 12h)

Préambule

Une résidence de territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une œuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire. Elle est une résidence d'éducation artistique et culturelle et peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative, c'est-à-dire en lien avec les habitants.

Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en œuvre¹.

Cette résidence est une des opérations menées dans le cadre du projet culturel de territoire porté par la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux.

Elle fait l'objet d'un partenariat entre la Communauté de Communes et différents partenaires, notamment la DRAC Occitanie.

1. Contexte

La mise en œuvre d'un projet culturel de territoire souligne la volonté de la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux de mettre en œuvre une politique culturelle concertée et réfléchie.

A travers ce projet, il s'agit de passer d'une logique d'offre culturelle conçue individuellement à une offre appréhendée globalement, de penser la culture à l'échelle intercommunale et promouvoir les initiatives du territoire dans un souci de complémentarité et de cohérence (sans se substituer aux projets portés par les municipalités, les associations ou les acteurs privés).

L'année 2018 a été envisagée comme une année de préfiguration : l'accueil de deux artistes en résidence a découlé du travail mené sur le territoire en 2017 (démarche de construction participative : des rencontres avec les partenaires et les acteurs du territoire ont été organisées, l'objectif étant d'aboutir à la rédaction du projet culturel et à la mise en place d'une programmation culturelle pluriannuelle permettant de croiser les choix

¹ Cahier des charges Résidence de Territoire, DRAC
Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux
Vialavert 81260 LE BEZ
05 63 73 03 86 - dga@ccsyp.fr/cultureccvpml@orange.fr

culturels et les politiques publiques, montrer une cohérence avec les équipements existants et les valoriser...).

Ainsi, les artistes en résidence ont mené des actions de médiation artistique et des projets artistiques permettant de favoriser l'union des habitants et des acteurs locaux, de définir les modes de coopération entre acteurs et de valoriser les ressources du territoire.

Le projet culturel du territoire vise à co-construire une politique culturelle commune, pour tous, à tous les âges et tout au long de la vie pour tous les habitants du territoire.

Véritable outil de développement local, l'enjeu de la culture doit permettre d'œuvrer à :

- la solidarité territoriale
- l'équité culturelle
- la démocratisation culturelle en favorisant l'accès aux œuvres, aux structures et services culturels.
- la cohésion des politiques publiques de la culture des différentes collectivités publiques et de l'Etat.

Les objectifs pour le territoire sont :

- favoriser l'accès aux arts, à la culture et au patrimoine pour tous
- généraliser les actions permettant d'atteindre l'objectif 100% EAC
- valoriser l'existant
- privilégier une démarche de projet partagée, collective, en réseau à l'échelle de la Communauté de Communes et sur le territoire Hautes Terres d'Oc

Les enjeux de développement de la politique culturelle intercommunale sont :

- Articuler culture et patrimoines en valorisant l'existant
- Veiller à l'équité culturelle en veillant à inciter les principaux acteurs culturels, les labels, les services publics culturels à rayonner sur l'ensemble du territoire.

2. Le territoire

La Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux se compose de 16 communes : Brassac, Burlats, Cambounes, Fontrieu, Lacaze, Le Bez, Lacrouzette, Lasfaillades, Le Masnau Massugiès, Montfa, Roquecourbe, Saint-Germier, Saint-Jean-de-Vals, St Pierre de Trivisy, St Salvy de la Balme et Vabre

Elle compte 12 828 habitants (pop. D.G.F. 2016).

Elle a été créée le 08 juillet 2016.

Son territoire fait partie de la zone de montagne du département du Tarn et du territoire du Massif Central, il est situé dans le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et le Pôle d'Équilibre Territorial Rural des Hautes Terres d'Oc.

Il est situé en ZRR et regroupe de nombreuses ZNIEFF de type 2, Zones Natura 2000 et sites inscrits.

Cinq grands ensembles :

- Le massif du Sidobre avec une forte identité qui regroupe les communes de Burlats, Lacrouzette, Le Bez, Saint-Salvy-de-la-Balme (zone traditionnelle d'extraction et de transformation du granit).

- Les Vallées de l'Agout et du Gijou (Brassac, Burlats, Fontrieu, Lacaze, Roquecourbe, Vabre) : en zone de moyenne montagne, très enclavée pour la vallée du Gijou, à proximité immédiate de l'aire urbaine de Castres pour l'aval de l'Agout.

- La zone de plaine (Saint-Germier, Saint-Jean-de-Vals, Montfa, Roquecourbe, le bas de Burlats) : proche de l'agglomération.

Sur ces secteurs l'activité agricole est encore présente mais il existe plusieurs zones d'activités industrielles.

- Les Avants Monts de Lacaune (St Pierre de Trivisy, Le Masnau Massuguiès) : plateaux relativement excentrés d'agriculture d'élevage extensif essentiellement.

- Les Monts de Lacaune (Fontrieu) et plateau d'Anglés (Lasfaillades, Cambounès) : essentiellement sylvicole et agricole.

Riche de lieux culturels majeurs, comme le Musée du Protestantisme « De la Réforme à la Laïcité » à Ferrières (commune de Fontrieu), l'Espace Multiculturel au Château de Lacaze, l'espace culturel-médiathèque du Château de la Marquise à Brassac, le Moulin des Sittelles et le Pavillon d'Adélaïde à Burlats, la salle d'exposition temporaire de la Maison du Sidobre, des bibliothèques, des associations culturelles... la communauté travaille depuis des années à la mise en valeur de ce patrimoine et à sa promotion.

La mise en œuvre de Résidences d'artistes, en partenariat étroit avec les services de la DRAC Occitanie, a permis à la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux de porter une politique culturelle concertée et réfléchie.

Un comité de pilotage regroupant partenaires et acteurs culturels du territoire a pour mission la mise en œuvre du projet culturel de territoire.

Un groupe technique culture, **composé d'élus, de techniciens et d'acteurs culturels du territoire**, assurera le suivi artistique et technique de la résidence, la mise en lien avec les acteurs et personnes ressources ainsi qu'avec les publics.

3. Objectifs de la résidence de territoire

La résidence se déroulera sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité.

Elle s'inscrit dans un projet culturel de territoire et dans une démarche de médiation et d'éducation artistique accessible à tous mise en œuvre depuis plusieurs années par la Communauté de Communes.

Cette résidence succèdera de façon cohérente aux résidences d'artistes précédentes, en continuant à impliquer, au travers d'une proposition artistique, les habitants dans le projet élaboré pour l'occasion par les artistes.

La dimension participative, **le maillage géographique équitable** et la valorisation des patrimoines du territoire devront être au cœur du projet élaboré et présenté pour cette résidence.

Le territoire souhaite accueillir une équipe artistique comprenant au moins un photographe et un musicien **qui devra entrer en interaction avec le territoire afin de réaliser une médiation participative et originale avec les habitants.**

La résidence et le projet mis en œuvre permettront de questionner le rapport qu'ont les habitants avec leur territoire (sont-ils le territoire ? le territoire est-il à l'image de ses

habitants ou l'inverse ?) et aux artistes via leur projet artistique original à la croisée de deux disciplines, de « **retranscrire leur vision de notre territoire via l'image et le son** » en lien avec la toponymie et l'occitan.

Deux axes majeurs devront être au cœur du projet proposé :

- la médiation culturelle
- la création avec et pour le territoire

Les artistes proposent des interventions en lien avec leur pratique, leurs démarches et le projet pensé et mené sur le territoire.

4. Attentes - Profil

Collectif :

- comprenant au moins un artiste photographe et un artiste « musique/son ».
- en capacité de fédérer les habitants autour d'un projet
- en capacité de réaliser un travail de médiation participative originale avec les habitants
- associant dans leur démarche les acteurs culturels, sociaux et éducatifs du territoire
- en capacité d'inscrire leur démarche artistique auprès des habitants : ateliers avec groupe(s) dédié(s), rencontres grand public, moment(s) de diffusion
- intégrer dans leur projet et s'associer à la mise en œuvre et la valorisation du rallye photos **organisé** sur le territoire (**fin de période de la résidence**).
- ayant une expérience pour mener des actions pédagogiques auprès des enfants, des personnes âgées ou en situation de handicap.
- ayant une expérience de travail dans des lieux non dédiés (proposition artistique pour sortie finale de la résidence) en association avec un/des groupes d'habitants, une association sportive...
- restitution finale devant associer l'image et le son : fourniture de 1 photo grand format sur bâche (4x3m) pour la galerie à ciel ouvert, une exposition/montage associant les clichés du photographe pendant sa résidence (au minimum 20 clichés) et l'œuvre sonore/musicale (+ fichier numérique du montage pouvant permettre au territoire de réfléchir à une valorisation ultérieure ex Livre sonore, DVD...) qui resteront et pourront être diffusés sur le territoire.

5. Déroulement de la résidence

L'équipe artistique réside au minimum 6 semaines sur le territoire entre le 15 novembre et le 3 avril

La première semaine permettra la découverte du territoire et des rencontres avec les personnes ressources du projet (élus, techniciens, partenaires culturels, enseignants...)

2 journées d'interventions/ateliers dans les écoles du territoire autour de leur projet Image et Patrimoine seront à programmer.

Présence obligatoire pendant la période du rallye photo entre le 7 et le 14 mars 2020

6. Modalités financières

L'équipe artistique bénéficiera d'une rémunération forfaitaire de 15 000€ pour l'ensemble de la résidence (ce **montant inclus les frais de bouche de déplacement et de production).**

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Vialavert 81260 LE BEZ

05 63 73 03 86 - dga@ccsvp.fr/cultureccvpml@orange.fr

4/5

L'hébergement et la mise à disposition de lieux de travail seront pris en charge par les partenaires du projet. **Les frais de communication seront pris en charge par la Communauté de Communes.**

7. Candidature

Il est attendu :

- une note d'intention présentant les pistes du projet, incluant les actions de médiation envisagées...
- un dossier artistique comprenant le CV des artistes et une fiche de présentation du collectif/compagnie (exemple d'expériences/projets précédents) avec le numéro de licence d'entrepreneur de spectacles (mentionner le cas échéant si le collectif bénéficie d'une aide régionale à la création).

La proposition doit être participative, inventive et résonner avec le territoire

REPONSE PAR COURRIEL AVANT LE 4 octobre 2019 12H :

dga@ccsvp.fr et cultureccvpml@orange.fr

8. Sélection

Les dossiers seront étudiés par le Groupe technique culture du territoire ainsi que des représentants des partenaires du projet (DRAC, CD81).

Les artistes seront sélectionnés pour l'originalité et la qualité d'une proposition à la fois artistique, humaine et territoriale.

Les critères de sélection se feront sur :

- la pertinence de la proposition au regard de l'appel à projet
- la qualité et l'expérience auprès des publics
- la pertinence du projet au regard du territoire.